

Détecteurs de mouvements Lumina^{MC} RF sans fil

N^{OS} de cat. ZSC04 et ZSC15

PK-A3251-10-05-0A

FEUILLET D'INSTALLATION ET DE DÉMARRAGE RAPIDE

FRANÇAIS

AVERTISSEMENTS

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, IL NE FAUT JAMAIS TENTER DE RECHARGER, DE DÉMANTÉLER, D'INCINÉRER OU D'EXPOSER LA PILE À DES TEMPÉRATURES SUPÉRIEURES À 100 °C (212 °F).** Les piles doivent être tenues à l'écart des enfants. Quand elles sont usées, on doit s'en débarrasser rapidement en suivant les directives des autorités locales en matière de collecte ou de recyclage des déchets

MISES EN GARDE

- Les piles usées doivent être remplacées par un modèle CR2450 de Maxell, Rayovac, Duracell, Sony, Energizer ou Panasonic seulement. L'utilisation d'un autre article pourrait présenter des risques d'incendie ou d'explosion.
- Installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- Dispositif pour l'intérieur seulement.
- Conserver les présentes directives.

DISPOSITIFS COMPATIBLES

- Passerelle Lumina^{MC}
- Contrôleur de pièce Lumina^{MC} RF

REMARQUES

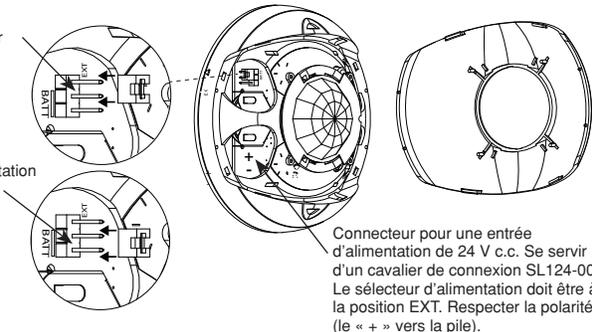
- On doit se servir d'une passerelle Lumina^{MC} ou d'un contrôleur de pièce Lumina^{MC} RF pour programmer et commander d'autres dispositifs.
- Ne pas installer le détecteur avant de l'avoir programmé pour communiquer avec tous les récepteurs visés.

DESCRIPTION

Ce détecteur a été conçu pour une alimentation par pile, mais il peut aussi être connecté à un bloc d'alimentation de 24 V c.c., comme les modèles OPB15 et OSP20. Le cas échéant, il faut retirer et jeter la pile, et se servir d'un cavalier de connexion SLI24-000 pour relier le détecteur au bloc.

Position d'alimentation par un bloc externe de 24 V

Position d'alimentation par une pile (par défaut)



Ce détecteur d'occupation est un dispositif de communication sans fil de 2,4 GHz qui transmet des signaux à une passerelle Lumina^{MC} ou à un contrôleur de pièce Lumina^{MC} RF. Ces signaux sont envoyés chaque fois que change l'état d'occupation de l'aire contrôlée. La passerelle ou le contrôleur achemine alors le message approprié aux dispositifs qui commandent les charges. Les délais d'occupation/inoccupation sont configurés et conservés au niveau du contrôleur et des dispositifs de commande de façon à améliorer le rendement et l'efficacité du système.

DÉMARRAGE RAPIDE (ENREGISTREMENT, VALEURS PAR DÉFAUT ET VÉRIFICATION)

REMARQUE : retirer la languette de la pile (Battery Pull Tab) pour activer le dispositif.

Durant la programmation, s'assurer que le détecteur se situe dans un rayon de 16 pi (5 m) du récepteur visé.

Enregistrement du dispositif dans un réseau :

Enfoncer le bouton vert pendant dix secondes, jusqu'à ce que le témoin clignote en ambre. Quand le bouton sera relâché, le témoin clignotera en vert rapidement, indiquant le début du processus d'enregistrement. Une fois celui-ci effectué, le témoin clignotera encore en vert trois fois.

Rétablissement des valeurs par défaut :

REMARQUE : si on appuie sur le bouton vert pendant plus de 25 secondes, le témoin s'éteint et aucune fonction n'est effectuée.

Enfoncer le bouton vert pendant 20 secondes. Le témoin ambre commencera à clignoter une fois toutes les deux secondes pendant de 10 à 20 secondes, puis se mettra à clignoter rapidement. Relâcher alors le bouton.

Le témoin clignotera en vert cinq fois quand les valeurs auront été rétablies.

Vérification de l'enregistrement :

Appuyer sur le bouton vert.

Si le témoin clignote en vert trois fois, c'est que le dispositif est bien enregistré dans le réseau. Si le témoin clignote en rouge deux fois, c'est que l'enregistrement dans le réseau n'a pas été complété.

Si le témoin clignote en rouge une fois, c'est que le dispositif n'a pas été enregistré dans le réseau.

FONCTIONNEMENT

Témoin

Les détecteurs Lumina^{MC} RF se servent d'un témoin qui clignote en rouge pour indiquer la présence de mouvements. Il sert en outre à indiquer de programmation en cours.

VÉRIFICATION DU FONCTIONNEMENT

1. Une fois le détecteur enregistré dans le réseau, on doit s'assurer que le témoin clignote en rouge pour indiquer la présence de personnes dans l'aire contrôlée. Il faut ensuite le couvrir de manière à ce que les mouvements ne soient plus captés.
 - a. Vérifier si les charges se mettent hors tension après le délai d'éteinte prévu.
2. Découvrir le détecteur et confirmer que les charges se remettent automatiquement sous tension.

VÉRIFICATION DU CHAMP DE VISION ET DE LA SENSIBILITÉ

- Effectuer une vérification physique du champ de vision en entrant et en sortant, et en confirmant que le témoin clignote en rouge quand on est dans l'aire contrôlée.
- Régler au besoin le cadran pour augmenter ou diminuer la sensibilité de détection dans le champ de vision.

RÉGLAGE DE LA SENSIBILITÉ DE DÉTECTION : Ceci peut augmenter ou diminuer la sensibilité dans le champ de vision. Se servir du cadran rouge pour augmenter ou diminuer la sensibilité. Une fois le réglage effectué, appuyer sur le bouton vert pour l'enregistrer.

INSTALLATION

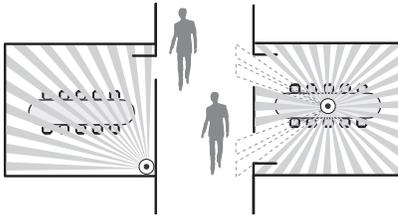
Ne pas installer le détecteur avant de l'avoir programmé pour communiquer avec tous les récepteurs visés. Matériel requis pour l'installation :

- tige de suspension, écrou et rondelle (compris);
- ruban en mousse à deux faces (compris);
- vis (comprises) et ancrages (non compris).

Emplacement : (Choix de l'emplacement et de la méthode à employer (tige de suspension, vis ou ruban adhésif))

1. Pour un fonctionnement optimal, il importe de choisir l'emplacement qui correspond le mieux à l'espace à contrôler.
2. On peut éviter les risques de déclenchements inopportuns en ne visant pas les aires externes, comme les couloirs par exemple.
3. Le détecteur ne doit pas être installé dans un rayon de 6 pi (environ 2 m) de conduites d'air, de pièces de machinerie mobiles, de sources de chaleur, etc.
4. On peut se servir d'un écran pour réduire le champ de vision. Ce produit est livré avec une pièce de 180° et un écran complet qui peut être découpé en fonction des besoins de l'installation.

Installation idéale pour détecter les entrées et réduire les déclenchements inopportuns causés par les mouvements dans le couloir



Installation centrale créant un risque de déclenchements inopportuns causés par les mouvements dans le couloir

INSTALLATIONS SUR DALLES DE PLAFOND

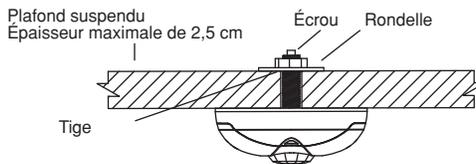
- Raccorder la tige fournie au support du détecteur et serrer en tournant (se reporter aux figures ci-dessous).
- Enfoncer la tige dans la dalle à l'emplacement voulu et poser la rondelle et l'écrou fournis au-dessus de cette dernière pour assujettir le tout.

REMARQUE : des flèches apparaissent sur le support et le corps du détecteur pour faciliter la séparation. Pour les réassembler, il suffit d'aligner les flèches, de joindre les deux éléments et de tourner.

- Tourner le détecteur pour l'orienter dans la direction voulue.

Schéma d'installation A

Détecteur fixé à un plafond suspendu au moyen d'une tige

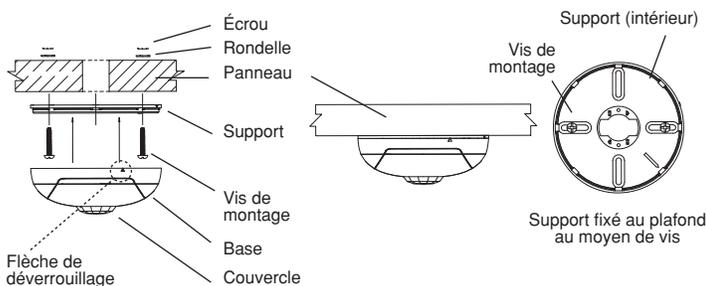


INSTALLATIONS EN SAILLIE AU MOYEN DE VIS

- Séparer le corps du détecteur de son support, en tournant pour en aligner les flèches.
- Fixer le support à l'endroit voulu au moyen des vis, des rondelles et des écrous fournis, ou encore de vis combinées à des ancrages du marché. Percer des trous d'amorce au besoin.
- Poser le corps du détecteur sur le support en réalignant les flèches, puis tourner pour verrouiller le tout.
- Tourner le détecteur pour l'orienter dans la direction voulue.

Schéma d'installation B

Détecteur fixé à un panneau ou un plafond suspendu au moyen de vis



INSTALLATIONS EN SAILLIE AU MOYEN DE RUBAN

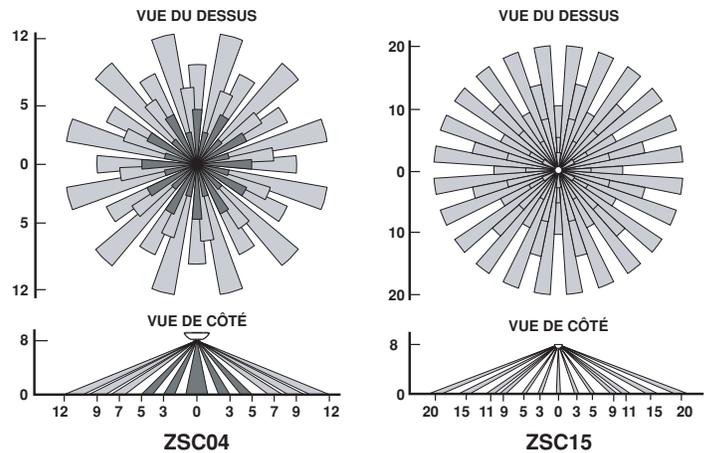
- Retirer les pellicules protectrices du ruban adhésif à deux faces, et apposer ce dernier sur la base du détecteur.
- Poser le détecteur à l'endroit voulu en appuyant pendant quelques secondes pour en assurer l'adhésion. **REMARQUE :** des flèches apparaissent sur le support et le corps du détecteur pour faciliter la séparation. Pour les réassembler, il suffit d'aligner les flèches, de joindre les deux éléments et de tourner.
- Tourner le détecteur pour l'orienter dans la direction voulue.

DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

- S'assurer que le témoin rouge clignote toutes les 15 secondes en présence de mouvements. Ce qui indique que le dispositif fonctionne comme il le devrait.
- Éloigner le dispositif d'autres appareils générateurs de parasites (ordinateurs, ballasts électroniques, machinerie, etc.).
- S'assurer que le réseau à radiofréquences se situe dans le rayon prescrit.
- S'assurer que les dispositifs de commande sont situés de manière à optimiser le parcours des radiofréquences (vérifier s'il y a des obstacles à la transmission en ligne directe).
- Retirer le dispositif du réseau et l'enregistrer de nouveau.
- Rétablir les valeurs par défaut.

CHAMP DE VISION

- Mouvements de petite amplitude, IR
- Mouvements de grande amplitude, IR



DÉCLARATION IC

Contient IC: 8254A-ZICM357SP0.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

VOISINAGE ET EXPOSITION AUX RADIOFRÉQUENCES

Afin de se conformer aux exigences du bulletin OET 65 de la FCC et de respecter les seuils d'exposition aux radiofréquences prescrits par l'ISDE pour le grand public (environnement non contrôlé), le dispositif décrit aux présentes devrait être installé et utilisé à une distance minimale de 7,9 po (20 cm) de toute personne. Il ne doit être ni installé ni utilisé près d'autres antennes ou transmetteurs.

IMPORTANT! Les changements ou modifications non expressément approuvés par la partie responsable de la conformité pourraient annuler l'autorité de l'utilisateur à utiliser cet équipement.

Information relative aux droits d'auteur et aux marques de commerce: L'utilisation dans ce document de marques de commerces ou de service, de noms commerciaux, de marques de fabrique et/ou de noms de produits appartenant à des parties tierces est fait aux fins d'information seulement et est ou pourrait être la marque de commerce de leur(s) détenteur(s) respectif(s); un tel usage n'implique d'aucune façon une affiliation, un parrainage ou un endossement quelconque.

GARANTIE LIMITÉE DE LEVITON

Leviton garantit au consommateur-acheteur (Acheteur), et uniquement au crédit dudit Acheteur, que les produits fabriqués par Leviton et portant sa marque (Produits) ne présenteront aucun défaut de matériaux ou de fabrication durant les laps de temps indiqués ci-dessous, le plus court l'emportant dans tous les cas. • **Produits OmniPro II et Lumina Pro :** trois (3) ans suivant l'installation, ou quarante-deux (42) mois suivant la date de fabrication. • **Produits OmniLT, Omni ILE et Lumina :** deux (2) ans suivant l'installation, ou trente (30) mois suivant la date de fabrication. • **Thermostats et accessoires :** deux (2) ans suivant l'installation, ou trente (30) mois suivant la date de fabrication. • **Piles rechargeables installées :** quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'achat. **Remarque:** les piles primaires (non rechargeables) livrées dans les Produits ne sont pas garanties. **Produits fonctionnant sous un système d'exploitation Windows® :** durant la période de garantie, Leviton rétablira sans frais les valeurs par défaut de systèmes d'exploitation corrompus, à condition que les Produits visés aient été utilisés de la manière initialement prévue. L'installation de logiciels autres que ceux de Leviton ou la modification des systèmes d'exploitation fournis aurait pour effet d'annuler la présente garantie. Les obligations de Leviton en vertu de la présente garantie se limitent à la réparation ou au remplacement, à sa discrétion, des Produits présentant des défaillances sur le plan des matériaux ou de la fabrication. Leviton se réserve le droit de remplacer ces Produits par des équivalents neufs ou réusinés. L'entreprise ne saurait être tenue responsable des coûts de main-d'oeuvre liés au retrait et à la réinstallation des Produits. Les Produits réparés ou de remplacement seront couverts par la présente garantie pour la durée restante de cette dernière ou pour quatre-vingt-dix (90) jours, la période la plus longue l'emportant. La présente garantie ne couvre pas les produits logiciels sur PC. **Leviton se dégage de toute obligation en ce qui a trait aux conditions et usages hors de son contrôle.** L'entreprise ne saurait être tenue responsable de problèmes résultant d'installations incorrectes, du défaut de lire les directives écrites relativement à la pose et à l'utilisation des Produits, de l'usure normale, de catastrophes, d'omissions ou de négligences de la part des utilisateurs, ou encore d'autres causes externes. Pour lire les garanties intégrales et savoir comment retourner des Produits, il faut se rendre sur www.leviton.com.